

ENERGIES DU SANTERRE Des hommes au service de vos énergies

MANDAT de Prélèvement SEPA

Version 1

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Energies du Santerre à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Energies du Santerre.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Client Payeur N°

Voire Nom * Chepuses (b) 1

Voire adresse * 30 place des cardeurs (b) 2

* 13100 Aix (b) 2

* France (b) 2

Les coordonnées de votre compte * FR76 1134 5000 0101 0078 7811 3101 (b) 1

* SEPA (b) 1

Nom du créancier * Energies du Santerre (b) 1

I.C.S. * FR1800528 (b) 2

* 32 FAUBOURG DE BRETAGNE (b) 2

* 8 0 2 0 0 * 80200 PERONNE (b) 2

Type de paiement : * Paiement récurrent / répétitif (b) 2

Signé à * Aix (b) 2

Signature(s) : * 26 01 26/27 (b) 2

Veuillez signer ici : RESTAURANT "Chez nous" 30, Place des Cardeurs 13100 AIX EN PCE Siret : 800 178 048

Informations relatives au contrat entre le créancier et le débiteur - fournies seulement à titre indicatif.

Code identifiant du débiteur * 80200 PERONNE (b) 2

Tiers débiteur pour le compte duquel le paiement est effectué (si différent du débiteur lui-même) * 32 FAUBOURG DE BRETAGNE (b) 2

Contrat concerné * 80200 PERONNE (b) 2

A retourner à : Energies du Santerre 32 FAUBOURG DE BRETAGNE 80200 PERONNE

Zone réservée à l'usage exclusif du créancier

1 : La longueur maximum pour un nom est de 70 caractères
2 : Cette ligne a une longueur maximum de 35 caractères